

Compte Rendu du Conseil Scientifique de l'UFR de Physique

Séance du mardi 28 mars 2017

Présents : Fabien Casse, Sylvain Chaty, Cristiano Ciuti, Nicolas Decamp, Christophe Deroulers, François Graner, Antoine Kouchner, Anne Lemière, Sandra Lerouge, Anke Lindner, Indranil Paul, Christian Ricolleau, Mélissa Ridel, Sébastien Rodriguez, Gérard Rousset, François Ozanam

Excusés :

Dimitri Labat ---> procuration à Indranil Paul

Thibaut Houdy ----> procuration à Antoine Kouchner

Christophe Goupil --> procuration à François Graner

Jim Bartlett ---> procuration à Gérard Rousset

Frédéric Restagno --> procuration à François Graner

Arnaud Grados ----> procuration à Sandra Lerouge

Christophe Deroulers : arrivée vers 11h ----> jusqu'à ce qu'il arrive, procuration à Mélissa Ridel

Véronique Van Elewyck : arrivée vers 11h ----> jusqu'à ce qu'elle arrive, procuration à

Clément Barraud : arrivée vers 11h

Juliette Mangeney

Points à l'ordre du jour :

- approbation du compte-rendu du conseil du 3 mars

approuvé à l'unanimité

- classement des deux demandes de CRCT Europe

Clément Barraud, excellent candidat, demande un CRCT Europe qui semble totalement justifié. Or, il s'agit de la dernière année où Clément peut candidater en Starting Grant avant de devoir candidater en Consolidated Grant. Les rapporteurs remarquent tout de même qu'il est difficile de juger totalement de la pertinence de la demande car le format est très succinct.

Simona Mei, excellente candidate, a fait en 2016 une demande d'ERC Advanced qui n'a pas été retenue. Elle demande un CRCT Europe pour candidater à la fois à l'appel d'offres COMPET (exploitation de données scientifiques de missions spatiales européennes) en 2018 et ERC Advanced en 2019.

Les deux projets sont collaboratifs. La différence est que Clément a tout son dossier à écrire, alors que Simona a déjà écrit son dossier pour le dernier appel d'offre de l'ERC. Il existe donc un argument d'urgence pour Clément, qui doit soumettre sa Starting Grant en octobre 2017, il demande donc un CRCT pour ne pas enseigner en septembre/octobre 2017.

Le CS soutient fortement les 2 demandes, en mettant celle de Clément en premier pour des questions de calendrier: urgence et première demande qui prendra plus de temps à rédiger.

1. Clément Barraud
2. Simona Mei

- **discussions :**

champs recherche transmis à l'HCERES:

François Houllier, administrateur de l'USPC, a transmis des champs de formation et de recherche à l'HCERES.

Champs de formation:

Les champs de formation proposés sont: «Chimie», «Chimie,Physique» et «Physique». Le CS demande qu'il y ait uniquement un domaine «Chimie» et un domaine «Physique».

Champs de Recherche:

Contexte: il existe 4 domaines où USPC est 1er en France en terme de citations, dont l'astrophysique, et USPC demande à ce qu'ils soient évalués séparément. Le CS affirme fermement son attachement à l'unité de la physique en tant que domaine et demande la fusion des 2 champs « Physique matériaux ingénierie et génie des procédés » et « Astrophysique et hautes énergies » sous le seul et unique intitulé « Physique », tout court. Le CS demande que tous les laboratoires du périmètre de l'UFR de Physique soient inclus dans la liste des laboratoires sous l'intitulé « Physique ».

écoles universitaires de recherche:

Rappel de dates: dépôt le 8 juin 2017, réponse en octobre 2017, pour un démarrage le 1er trimestre 2018.

3 projets existants basés sur les LabEx: UnivEarthS (astro/planéto), SEAM (matériaux) et WHOAMI (biomédical, pas nécessairement lié à l'UFR de physique). Un quatrième projet basé sur l'école doctorale EDPIF.

Au sein de PSL, et en particulier de l'ED 127 et du Master A&A, dans lesquels des EC de Paris Diderot P7 sont partie prenante, il existe une discussion sur la formation d'une EUR en astrophysique sur l'IdF, avec des lettres envoyées à tous les partenaires de Master et ED.

Bien que la politique de site soit encouragée, les EUR n'ont pas forcément à être ancrées dans le périmètre des universités. Le budget des EUR sera de 300k€ par an, leur but étant d'attirer de bons étudiants en Physique avec des bourses attribuées à des étudiants en M1 et M2.

Discussion sur la question de la coordination inter-universitaire entre EUR.

Le CS recommande à l'UFR de Physique de veiller à une bonne coordination intra et inter-établissement du dépôt des EUR concernant la Physique.

- informations et questions diverses

Prochain CS le 3 mai 2017, avec invitation de Sylvie Rousset.

Information de postes : un poste de professeur libéré en septembre 2017 (D. Schmaus), + un poste de MCF libéré en septembre 2018 (à confirmer).

L'Université nous a rappelé que nous pouvons demander à récupérer le poste d'un enseignant en détachement depuis plus de trois ans, sachant que si cet enseignant revient l'Université reprend le poste.

Matteo nous a rappelé que l'UFR a une dette car la commission des postes lui a octroyé un support de professeur (concours sous les modalités de l'article 46.3) alors qu'elle estimait que l'UFR ne pouvait prétendre qu'à un support de poste de maître de conférences.

Demander aux directeurs d'unité une mise à jour des demandes de poste.

- choix des rapporteurs :

* pour les invités étrangers (à examiner nécessairement le 3 mai)

8 dossiers, DL dépôt des dossiers le 17 avril 2017

Arache Djannati Atai: modélisation émission gamma des pulsars HESS Fermi (M Ridel)

Pascale Monceau: neurones (F Restagno)

Natalie Olivier: 2 invités - accréation éjection étoiles jeunes (F Casse)

Benjamin Tiria LMMH: locomotion animale et fluides complexes (S Lerouge)

Jim Bartlett: Analyse cosmologique Planck (S Chaty)

M Angelova: Alzheimer biophysique (A Lindner)

M Durand: MSC élasticité réseaux élastiques (A Lindner)

* pour les autres CRCT (à examiner si possible le 3 mai)

calendrier phase locale, 2 dossiers transmis.

2 rapporteurs sur les 2 dossiers: A Lindner + G. Rousset

* pour l'avancement : les membres du CS candidats à l'avancement quittent la salle.

Ce point, non urgent, n'est pas traité, faute de temps et d'accord sur la procédure.

François Graner a vérifié auprès de François Gallet que pendant le précédent mandat le choix des rapporteurs pour la procédure d'avancement des enseignants-chercheurs avait été fait par le bureau de direction de l'UFR.